



Association Sportive (A.S) 2021 - 2022

publié le 31/01/2020 - mis à jour le 18/01/2022

Pour l'année scolaire 2021 - 2022 :

De 12h50 à 13h45, les élèves ont l'opportunité de pratiquer un sport et de participer également le mercredi aux compétitions départementales voir plus..

ATTENTION en raison des protocoles sanitaires qui évoluent les propositions d'activités peuvent changer.

De plus depuis la rentrée

LUNDI ET JEUDI Elèves de Cinquième et de Troisième

MARDI ET VENDREDI Elèves de Sixième et de Quatrième

LUNDI

Handball et Futsal

MARDI

Tennis de table et Badminton

JEUDI

Handball et Futsal

VENDREDI

Basket et Gymnastique

SELON CALENDRIER

Run and Bike



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.